



JEUNESSE

Rentrée scolaire 2021-2022 : Les inscriptions peuvent démarrer !

La commune de Guérande compte 8 écoles primaires : Pradonnais, Bois Rochefort, Jeanne de Navarre (à Saillé) et Jean de La Fontaine (à La Madeleine) pour le secteur public ; Diwan, Saint-Aubin, Sainte-Marie et Saint-Joseph (à La Madeleine) pour le secteur privé.

Publié le 26 janvier 2021

Selon les effectifs en fin de premier trimestre, les services de l'Education Nationale peuvent décider d'une ouverture ou d'une fermeture de classe. Aussi, la Ville de Guérande invite les familles à inscrire leurs enfants dès à présent dans l'une de ces 8 écoles primaires que compte la commune.

Les inscriptions doivent être effectuées lorsqu'un enfant s'apprête à rentrer en maternelle (2 ans révolus) ou en élémentaire (entrée en CP) directement auprès des écoles ; ou dans l'hypothèse d'un changement d'établissement scolaire.

Pour les écoles publiques, Il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès de la Maison de la Famille (par courriel ou par téléphone ou en ligne via le site internet de la ville « [Clic'RDV](#) » [Inscriptions écoles publiques - Ville de Guérande](#).) Vous retrouverez toutes les informations utiles sur notre site internet, rubrique Vie Pratique > Jeunesse & Sport. Ne tardez pas ! renseignez-vous auprès de la Maison de la Famille.

Plus d'information :

Maison de la Famille
22 faubourg Saint-Michel
44 350 Guérande
02 40 15 10 50

accueil.maisondelafamille@ville-guerande.fr

<https://www.facebook.com/MaisondelaFamilledeGuerande>



Ville de
Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h